

COMMUNIQUÉ | GEORGE ARTHUR FORREST

George Arthur Forrest tient à réagir aux articles publiés par les journaux Le Monde et L'Echo, ce mardi 23 mai 2017.

Il rappelle une nouvelle fois qu'il n'a strictement aucun lien avec l'affaire dite du « Kazakhgate ».

Il constate qu'au-delà du titre des articles en question, rien ne permet de faire un lien avec ladite affaire. Et pour cause, il n'y en a aucun. M. Forrest n'a strictement aucun lien, ni avec le Kazakhstan, ni avec la législation belge en matière de transaction pénale, ni avec les hommes d'affaires cités dans ce dossier.

Il insiste pour que les journalistes cessent de faire des amalgames grossiers car sans aucun fondement, ni lien de causalité. George Arthur Forrest se réserve le droit de prendre toutes les mesures et actions nécessaires vis-à-vis des personnes qui veulent créer la confusion dans ce dossier malgré l'évidence des faits.

Les faits attribués au « Kazakhgate » (2011) précèdent de plus de deux ans ceux concernant des initiatives en faveur de son anoblissement (fin-2013-2014). Pour ce qui concerne ce dernier point, George Arthur Forrest n'a jamais sollicité d'anoblissement. Il n'a jamais mandaté, et encore moins rémunéré qui que ce soit afin d'intercéder en sa faveur à cette fin.